

ABONNEMENTS		
	Quotidien	Mois
Ville	\$4.00	\$12.00
Campagne	\$4.50	\$13.50
Etat-Uni	\$5.00	\$15.00
Union Postale	\$6.00	\$18.00
(Payable d'avance)		

The Canada

Rédaction et Administration
73 rue Saint-Jacques, - Montréal
Service de jour, - MAIN 305
Service de nuit, - MAIN (Boulevard) 3058-305

VOL. XIV — No 46. Beau et chaud. — Averses locales, demain. MONTREAL, SAMEDI 27 MAI 1916. Température: Minimum 50; Maximum 68. PRIX: DEUX

COMMUNIQUE OFFICIEL SUR LES OPERATIONS CANADIENNES

Tandis que les Allemands se ruent sur Verdun, le front anglais est plutôt normal.

Ottawa, 26. — A l'encontre de la terrible bataille sur le front français à Verdun, les conditions, sur les fronts anglais et canadiens, sont restées normales, d'après le communiqué du représentant, au front, des quartiers-généraux.

Au cours de la semaine dernière, il y eut une considérable activité sur le front canadien, à diverses occasions, les sections de nos lignes ont été violemment bombardées. Notre riposte, par nos mortiers et batteries, a été très effective, en faisant cesser le feu de l'ennemi et en endommageant sérieusement les tranchées de l'ennemi. Le feu des mitrailleuses et de l'infanterie a été actif des deux côtés, particulièrement la nuit.

On a fait de bons progrès dans la construction et le renforcement de nos travaux de défense. Plusieurs jartis de travailleurs ennemis ont été dispersés. Nos patrouilles ont été constamment actives et ont rapporté de très utiles informations.

Les aviateurs allemands ont jeté des bombes dans le voisinage de plusieurs de nos camps et de village aux alentours. Leurs effets sont insignifiants.

LES ANGLAIS EN AFRIQUE

LES TROUPES ALLEMANDES RE-TRAIENT DEVANT L'ARMÉE BRITANNIQUE.

Londres, 26. — Le communiqué officiel suivant, concernant les opérations dans l'est de l'Afrique, a été publié ce soir:

"Télégraphiant le 25 mai le lieutenant-général Smuts rapporte que ses troupes ont occupé sans opposition, les localités suivantes:

Pinnu Lager, sur la rivière Panagani, 26 milles au sud de la gare de Kake, sur le chemin de fer Usamboro; Lunbein, sur le même chemin de fer, et Ugulu, dans la passe Ugulu, entre les groupes de montagnes Pare, nord et sud, huit milles au sud-est de Lunbein.

Les forces allemandes à Ruanda patten en retraite devant une colonne de troupes belges, qui occupent Kigali, Nyansa.

LA NOTE AMERICAINE A L'ANGLETERRE ET A LA FRANCE

Le secrétaire d'Etat Lansing définit, dans une longue communication, la position des Etats-Unis, relativement à la saisie des malles.

Washington, 26. — Les Etats-Unis, dénonçant l'intervention dans les malles des neutres, ont notifié la Grande-Bretagne et la France qu'ils ne peuvent tolérer plus longtemps les torts dont les citoyens américains ont eu à souffrir et continuent de souffrir "par la pratique illégale" dont ont favorisé les gouvernements, et que seul un changement radical dans leur politique, restituant aux Etats-Unis leurs pleins droits, comme nation neutre, serait accepté avec satisfaction.

Cette notification a été envoyée dans la dernière communication américaine aux deux gouvernements, et le texte en a été rendu public ce soir par le département d'Etat. Le laps de temps accordé pour effectuer le changement n'est pas mentionné, mais les Etats-Unis espèrent qu'il se fera promptement.

Le texte de la communication, envoyée aux ambassadeurs de France et d'Angleterre, est le suivant:

Département d'Etat, Washington, 24 mai 1916.

Excellence, J'ai l'honneur d'accuser réception de la note de Votre Excellence, en date du 3 avril dernier, transmettant un mémorandum daté du 15 février 1916, et qui a été communiqué à l'ambassadeur des Etats-Unis, à Londres, le 28 février, dans lequel les intentions des gouvernements français et anglais sont incluses, quant au droit de détenir et d'examiner les paquets ou les malles entre les Etats-Unis et l'Europe.

Après une discussion sur l'emploi des malles pour la transmission des dépêches et des limites à définir sur "la malle inviolable", le mémorandum du 15 février termine par les assertions suivantes:

1. — Au point de vue de leur droit de visite et de saisie essentielles, les marchandises envoyées par colis postaux ne peuvent et ne doivent pas être considérées autrement que comme marchandise envoyée par toute autre manière.

2. — Que l'inviolabilité de la correspondance postale stipulée par la Onzième Convention de la Haye, en 1907, n'affecte en aucune manière le droit des gouvernements alliés de visiter, et si l'occasion se présente, de saisir la marchandise cachée dans les enveloppes ou les lettres contenues dans les sacs de malles.

3. — Que, en vertu de leurs engagements et du respect de la véritable correspondance, les gouvernements des alliés vont continuer, pour le présent, de saisir et confisquer, en haute mer, telle correspondance, lettres ou dépêches, tout en assurant la transmission la plus vite possible des qu'ils se seront convaincus de la sincérité de leur contenu.

En réponse, le Etat-Unis dément déclarer qu'ils ne considèrent pas que la convention de l'Union Postale de 1910 s'applique nécessairement aux interventions, par les gouvernements anglais et français, en rapport au transport outre-mer des malles, dont le gouvernement des Etats-Unis se plaint. Plus encore, les puissances alliées semblent avoir méprisé l'admission du gouvernement des Etats-Unis que le colis-postaux pouvaient être traités comme marchandise sujette à l'exercice des droits des belligérants, tels que reconnus par la loi internationale. Mais le gouvernement des Etats-Unis n'admet pas que de tels colis sont sujets à l'exercice des droits de visite et de saisie éventuelle qui appartiennent aux belligérants, quant à toutes les cargaisons sur la haute mer, tel que certifié dans la note jointe.

On remarque avec satisfaction que les gouvernements français et anglais ne prétendent pas, et dans l'opinion de ce gouvernement, avec raison, que leurs soi-disant mesures de blocus leur donnent le droit d'intervenir dans toutes classes de matières postales en transit à destination ou venant des puissances du Centre. Au contraire, leur intention semble être que si la "correspondance authentique" est, d'après la stipulation conventionnelle, "inviolable", les autres matières postales des autres classes sont sujettes à la détention et à l'examen. Bien que le gouvernement des Etats-Unis admette que la "correspondance authentique" est inviolable, il n'admet pas que les belligérants peuvent perquisitionner dans les autres malles privées, nées sur mer, dans le seul but de découvrir s'ils contiennent des articles de propriétaires ennemis dirigés sur des vaisseaux belligérants ou des articles de contrebande transmis sous le couvert d'une lettre, bien qu'ils puissent intercepter, en mer, toutes malles venant ou allant vers les ports des côtes ennemies qui sont effectivement bloquées. Néanmoins, les gouvernements des Etats-Unis, de l'Angleterre et de la France semblent être parfaitement d'accord quant au principe. La méthode d'application de ce principe est la seule cause du différend.

Tout en donnant l'assurance qu'ils considèrent la "correspondance authentique" comme "inviolable" et que "fidèles à leurs engagements", ils s'abstiendront "sur les hautes-mers" de saisir et confisquer telle correspondance, les gouvernements alliés entreprennent de priver les gouvernements neutres du bénéfice de telle assurance en saisissant et confisquant les malles des navires au port au lieu d'en mer. Il forcent les navires neutres, causes raisonnables d'entrer dans leurs ports, ou ils forcent les compagnies d'expédition de faire passer leurs bateaux portant la malle par les ports anglais, ou ils détournent tous navires arrêtant aux ports anglais, se donnant ainsi, par des moyens justifiables une juridiction illégale. Agissant en vertu de cette juridiction, les autorités enlèvent toute matière postale, correspondance et colis-postaux, les transportent à Londres ou tout article, quand même d'origine ou à destination neutre, est ouvert et soumis à un sévère examen pour en déterminer la bonne foi. Les navires à destination ou venant des Etats-Unis, et de même pour les autres pays neutres, sont détenus et les malles sont retardées de jour, dans quelques cas, des semaines et des mois. Voilà ce que l'on a fait depuis la déclaration du 15 février 1916. Jusqu'à un certain point, cette pratique était suivie auparavant, provoquant un protesté de ce gouvernement, le 4 janvier 1916. Le gouvernement des Etats-Unis doit insister de nouveau avec énergie pour que les gouvernements anglais et français ne s'arrogent pas une juridiction sur le navire en le forçant à passer par leurs ports et aient par là sur ces navires des droits plus étendus qu'ils ne pourraient exercer en haute mer, car, dans l'opinion du gouvernement des Etats-Unis, il n'y a pas de distinction légale entre la saisie des malles en mer, que l'on dit abandonnée, ou la saisie à bord des vaisseaux volontairement ou involontairement au port. La pratique actuellement suivie par les pouvoirs alliés nous donne droit de croire que la déclaration du 15 février était un simple avis qu'une pratique illégale avait été abandonnée pour faire place à une autre plus onéreuse et d'une nature encore plus vexatoire.

La présente pratique est une violation, non seulement du contenu de la déclaration du 15 février, mais à la règle de la Convention de la Haye, sur laquelle elle est basée.

En outre, c'est une violation de la coutume des nations établie et maintenue par la Grande-Bretagne et ses alliés dans le passé, en dépit de la déclaration du mémorandum "que dès 1907, les lettres et les dépêches elles-mêmes pouvaient être saisies et confisquées."

La note cite ensuite des faits où, pendant les guerres des Etats-Unis, les malles anglaises avaient eu toutes les libertés voulues et qu'elles n'avaient pas été visitées.



L'EAU PURGATIVE RIGA

GUERIT LA CONSTIPATION HABITUELLE

Les anciens se purgeaient souvent et vivaient vieux. Pourquoi ne pas profiter de leur expérience?

L'Eau Purgative RIGA assure la liberté des intestins. C'est la Santé. Souffrez-vous de mauvaises digestions? Avez-vous un gros rhume? Un verre d'Eau "RIGA" et tout ira bien.

L'Eau "RIGA" décongestionne. L'Eau Purgative "RIGA" ne cause ni colique ni irritation. C'est le purgatif par excellence pour les familles. Excellent pour les enfants.

Hautement recommandée par la faculté de médecine.

EN VENTE PARTOUT 25 sous la bouteille.

Le Soc. des Eaux Purgatives "RIGA", Montréal.
Dr. Ed. Morin, Co., Ltee, Dépositaire pour la ville de Québec et le district.

299-a-n-p-x.

LES BOCHES S'ACHARNENT SANS CESSER AU FORT DOUAUMONT

Une forte attaque faite dans ce voisinage est repoussée avec de lourdes pertes pour les Allemands.

Paris, 26 (11.00 p.m.). — Le bureau de la Guerre a publié ce soir le communiqué officiel suivant:

"Sur la rive gauche de la Meuse, l'artillerie a été particulièrement active dans la région d'Avocourt et de la Côte 304. Il y eut un bombardement intermittent contre notre seconde ligne.

"Sur la rive droite, au cours de l'après-midi, l'ennemi a entrepris une forte attaque contre nos tranchées aux approches du fort Douaumont. Cette attaque a été complètement repoussée avec de lourdes pertes par notre artillerie et le feu de nos mitrailleuses.

"Notre artillerie a surpris et dispersé des troupes allemandes en marche dans le bois Chaufour.

"Dans les Vosges, le feu d'une de nos batteries a causé une nord-ouest de Celles.

"Il n'y a rien d'important sur le reste du front."

COMMUNIQUE BELGE

"Il n'y a rien d'important à rapporter."

LES AUTRICHIENS SONT FAUCHES DANS LA ZONE DU TRENTIN

Les blessés sont si nombreux qu'ils réquisitionnent les voies de communications pour leur transports.

Rome, 26. — Les rapports venant du front du Trentin, disent que les troupes alpines et Bersaglieri déciment l'infanterie autrichienne chaque fois qu'elle essaie d'attaquer en dehors de la portée de leurs canons. Les pertes autrichiennes sont si considérables, déclare-t-on, qu'elles entravent les mouvements des Autrichiens. Les communications avec l'intérieur de l'Autriche ne sont employées que pour le transport des blessés venant du front.

Les troupes autrichiennes engagées dans la bataille sont composées surtout de Tyroliens, hongrois et bohémiens, les nationalités considérées comme les plus aptes dans la guerre des montagnes. Leurs avantages qu'ils ont eus sur les Italiens sont dus au grand approvisionnement d'artillerie. Les batteries lourdes placées par les Autrichiens dans plusieurs fortifications sur les hauts plateaux de Dos-Di-Fomme, sont apparemment innombrables. Des grenades, des shrapnels et de lourds projectiles, sont lancés par les canons et labourent le sol, détruisent les sommets et pulvérisent les rochers.

Tous les petits villages pittoresques le long de la vallée de l'Adige, qui se trouve entre les lignes de feu, ont été victimes des obus autrichiens. Leurs habitants sont en partie internés en Autriche ou se sont réfugiés en Italie. Les villes étant presque inhabitées, il n'y eut virtuellement pas de pertes de vies.

Les vallées dans la zone du combat sont emplies de cadavres. Il y a aussi des milliers de blessés sans aide dans les vallées, l'artillerie autrichienne empêchant tout secours aux blessés des deux côtés.

L'ALLEMAGNE ET LA PAIX

Elle n'obtiendra pas par la ruse ce qu'elle ne peut obtenir par les armes.

Paris, 26. — Le "Temps", dans un article de fond, qui reflète le sentiment qui prévaut en hauts lieux, traite l'idée de paix du Dr Von Bethmann-Holweg, le chancelier impérial allemand, d'une ruse destinée à tromper les neutres et à soulager l'Allemagne dans les embarras où elle se trouve.

"Que le chancelier continue son jeu", dit le "Temps", "les alliés comprennent parfaitement sa manœuvre. Ils s'y opposent par une détermination inébranlable, exprimée non seulement par les têtes des gouvernements de l'entente, mais aussi sur les champs de batailles, mais aussi dans les fabriques de munitions de guerre. L'Allemagne n'obtiendra pas par ruse la paix qu'elle est incapable d'obtenir par les armes."

VICTIMES DES BARBARES

UN RAID AERIEN SUR LES COTES D'ITALIE.

Londres, 26. — D'après une dépêche de l'agence Reuter de Rome, dix-huit personnes ont été tuées et une vingtaine blessées au cours d'un raid aérien sur Bari, sur les côtes italiennes de l'Adriatique. Les victimes étaient en général des femmes et des enfants, dit la dépêche.

LE CALME REGNE SUR LE FRONT RUSSE

A PART QUELQUES TENTATIVES ENNEMIES, QUI FURENT REPOUSSEES, LA SITUATION RESTE LA MEME.

Petrograde, via Londres, 26. — Le bureau de la guerre a publié aujourd'hui le communiqué officiel suivant: "Dans la région du lac Wichevskoï et au nord de Tchernity (au nord du lac de Madziol) notre artillerie a brisé les tentatives ennemies d'approcher nos tranchées.

"Sur le reste du front et dans le Caucase, la situation est toujours la même."

LE DESARMEMENT A ST-DOMINGUE

St-Domingue, 26. — Le Sénat a adopté aujourd'hui en première lecture le projet de loi pour la nomination d'un président provisoire. Le contre-amiral Caperton, commandant les forces américaines à St-Domingue, a demandé au Sénat de s'abstenir de nommer un président jusqu'à ce que la paix soit rétablie. Le désarmement général est effectué.

L'archevêque Noël a fait visite ce matin au général Arias, ministre de la guerre, qui a dirigé la révolution contre l'ancien président Jimnez, et a essayé de le persuader de se rendre.

LES OPERATIONS ANGLAISES

Londres, 27 (1.36 a.m.). — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir:

"L'activité des dernières heures a été confinée principalement dans les opérations de mines. L'ennemi a fait sauter une grosse mine à Fricourt, sans endommager nos tranchées. Il a aussi fait exploser un camouflet dans la même section.

"Aux environs du saillant de Loos, tinent et plusieurs petites exploitations souterraines se sont produites au cours de la nuit. Le bombardement réciproque a été quelque peu violent à plusieurs endroits, notamment à Thiepval, Monchy, les hauteurs de Vinny, Neuville-St-Vaast et Souchez, et dans le secteur de St-Eloi. Dans les deux derniers endroits, beaucoup d'obus furent lancés au cours de la nuit.

"En face de Serre, nous avons dispersé un grand parti de travailleurs munis de canons à longue portée.

"Deux engagements de peu d'importance sont survenus au cours de la nuit. A Mametz, nous avons fait un raid sur les tranchées ennemies où notre groupe est entré sans difficulté et soutint un bombardement très animé avant de se retirer 25 minutes plus tard sur le flanc nord du saillant d'Ypres, il y eut une rencontre avec un groupe ennemi, qui fut repoussé dans ses tranchées.

"La nuit a été calme, mais le lendemain sera très actif."

LES \$4,000 DU COLONEL ALLISON

Il prétend qu'elles ne regardent pas le Canada. — M. F. Orr Lewis, plus mystérieux que jamais.

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 26 mai. — Après l'interrogatoire de M. Fraser, hier après-midi, la commission Davidson a rappelé M. F. Orr Lewis, qui a donné quelques autres détails sur le fonds en fidéicommiss qu'il tenait de l'Amirauté. Il a été question d'une somme de \$29,450 qui devait couvrir non seulement des cartouches mais aussi des baïonnettes avec leur fourreau.

M. Dewar fait remarquer que, sur cette somme, \$20,947.41 ont été payés pour cartouches et \$3,000 pour des baïonnettes, plus \$22 restant sur un compte antérieur.

Il reste donc une différence de \$5,200 entre la somme déposée par l'Amirauté et celle qui a été payée au département de la Milice et cela représente juste 25 pour cent.

M. Lewis ne peut que répéter que le compte n'est pas encore réglé.

Q.—Mais je lis sur votre lettre même que vous avez mentionné la somme de \$29,248. Ne voulez-vous pas indiquer que cette somme avait été reçue par vous pour les fins spécifiées?

R.—Ce que j'ai écrit, c'est ce qui a été versé au fonds. Quant à la somme elle-même, j'ignore par quels calculs on y est arrivé.

Q.—Avez-vous reçu l'état de compte en rapport avec le fonds en fidéicommiss No 2 que vous aviez demandé à la Banque de Montréal, dans une lettre produite par M. Fraser?

R.—Oui, et je l'ai envoyé à Londres. Il m'était impossible de rien retourner de ce fonds pour mon profit personnel et je n'ai rien payé non plus au colonel Allison.

Q.—Ne voudriez-vous pas rafraîchir votre mémoire en re-voyant cet état de compte?

R.—J'agis comme fidéicommissaire, et je ne puis, sur ma responsabilité, produire aucun de ces états de compte.

Dans la soirée, vu que l'on devait ajourner pour quinze jours, le colonel Allison a été appelé.

Q.—Qui représentiez-vous dans cette affaire de cartouches?

R.—Sir Trevor Dawson, un directeur de Vickers Limited, qui, lui-même, représentait le ministère de la Guerre.

Le témoin ne sait pas au juste quand il apprit qu'il y avait des cartouches à vendre au Canada; mais lorsqu'il l'a appris, il est allé trouver Sir Sam Hughes, qui l'a référé au quartier-maître général McDonald.

Q.—Qui vous a appris qu'il y avait des cartouches à vendre?

R.—Je ne sais pas; c'est peut-être Sir Trevor Dawson.

Q.—N'êtes-vous pas l'ami intime de Sir Sam Hughes?

R.—Je le connais depuis vingt-cinq ans; mais qu'est-ce que cela peut avoir à faire avec cette transaction? Je n'ai pas discuté la question des cartouches avec lui; je ne connaissais rien des cartouches ni le prix que l'Amirauté les a payées.

Le témoin admet cependant qu'il a reçu \$4,000 de commission pour une vente de cartouches; mais c'étaient des cartouches achetées aux Etats-Unis. Cet argent a été payé en billet; il n'y a pas de chèque ni aucun écrit qui s'y rapporte.

Il lui est impossible d'expliquer comment il se fait que, dans les documents officiels, il est dit que les cartouches ont été vendues à Vickers Limited, par son entremise à lui, désigné comme représentant au Canada Vickers Limited.

Il manque de mémoire au sujet de la dernière commande de deux millions de cartouches.

Q.—Ne vous rappelez-vous pas qu'elles ont été livrées?

R.—Je n'en ai aucun souvenir.

Q.—Avez-vous appris depuis qu'on ne les avait pas livrées, parce que l'arrêt du conseil n'avait pas été adopté?

R.—Je ne puis pas dire.

Sir Charles Davidson. — Ne pourriez-vous pas jeter un peu plus de lumière sur cette affaire ou dire si vous avez espéré en tirer profit?

R.—Non.

M. Dewar devant s'absenter pour aller à Winnipeg, la continuation de l'enquête a été remise au 12 juin.

La même règle avait été observée par la France dans la guerre franco-prussienne; par les Etats-Unis, dans la guerre hispano-américaine; par la Grande-Bretagne dans la guerre sud-africaine; par le Japon dans la guerre russo-japonaise, de 1904. Et même dans la présente guerre, comme le déclare le mémorandum de la Grande-Bretagne et de la France, leurs ennemis se sont abstenus de pratiquer l'intervention dans les malles neutres, même sur les vaisseaux belligérants.

Les méthodes arbitraires employées par l'Angleterre et la France ont résultées en un désastre pour les citoyens américains. D'importants papiers dont on ne peut faire de duplicata, ou si on le peut, ce n'est qu'après de grandes difficultés, tels que des brevets d'inventions des Etats-Unis, des documents rares, des papiers légaux ayant rapport au règlement des immeubles, pouvoirs des avocats, réclames d'assurances de feu, les revenus des taxes de l'intérieur, et autres documents similaires ont été perdus. Les délais apportés dans la livraison des malles ont causé de grandes pertes au commerce.

Comme exemple, la "Standard Underground Cable Co.", de Pittsburgh, a envoyé, par malle, une soumission et une spécification pour certains travaux électriques, devant être construits à Christiana. Après plusieurs semaines d'attente, les documents ne sont pas parvenus à destination, et la compagnie américaine a été informée que les soumissions ne souffraient plus de retard et que la soumission avait été acceptée.

(La suite à la page 2)

CHRONIQUE DES SPORTS
(Suite de la deuxième page)

LA REUNION DE WOODBINE

Toronto, 26.—Voici les résultats des courses d'aujourd'hui :

1ère course—Coupe Strathcona, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Peep Sight, 108, Mott, 18.10, 10.70, 4.80.

2. Harold, 112, Jones, 25.50, 8.00.

3. Queen of Paradise, 110, Smyth, 3.50.

4. Temos, 1.14.

Smuggler, Black Frost, Wizard, Styz, et Wild Horse ont aussi couru.

2ème course—Coupe Hopetoul, \$600 ajoutés, 2 ans, 4-1/2 furlongs.

1. Beautiful Morn, 115, Farrington, 24.90, 12.70, 7.80.

2. Imp Joanna, 112, Rice, 26.60, 16.20.

3. Easter Lily, 112, Ambrose, 9.70.

4. Gaiety, xSleepy Sam, Concombe, Long Distance, Kibg Fischer, Dyson, Wall Street et Berthier ont aussi couru.

3ème course—Prince de Galles Handicap, \$700 ajoutés, 3 ans et plus, 1 mile.

1. A. N. Akin, 110, Robinson, 8.20, 4.30, 4.20.

2. Squealer, 110, Farrington, 4.70, 4.10.

3. Recoil, 105, Ambrose, 13.80.

4. Temps, 1.12 3-5.

Sands of Pleasure, Startling, Water Lady, Robert Bradley, Cels, Keowna et Venetia ont aussi couru.

4ème course.

1. Cadenza, 105, Robertson, 10.60, 4.50, 3.80.

2. Brave Cunarder, 114, Smyth, 4.10, 3.00.

3. Obolus, 105, Pickens, 3.40.

4. Temps, 1.41.

G. M. Miller, Buzz Around et Paymaster ont aussi couru.

5ème course—\$2000 ajoutés, Street Railway steeplechase, environ 2-1/2 milles.

1. Sun King, 152, Williams, \$3, 3.20.

2. Shannon River, 155, Allen, 4.80, 4.10.

3. New Haven, 141, Boyle, 5.50.

4. Temps, 5.26.

Hearts of Oak, Early Light et Cygnus ont aussi couru.

6ème course—6 furlongs.

1. Silk Bird, 103, Anderson, 15.50, 5.20, 3.90.

2. Ravencourt, 105, Jones, 3.80, 2.90.

3. Shrove Tide, 108, Robinson, 14.20.

4. Temps, 1.14 4-5.

Hollybrook, Sir Arthur, Birdland, Sacal, F. E. Gaiety, Shorncliffe, Sir James, W. A. Wright ont aussi couru.

7ème course—1-1/2 mile.

1. Ask Ma, 111, Smyth, 7.60, 4.20, 3.30.

2. Jack Reeves, 101, McAttee, 4.40, 3.50.

3. Brooms Edge, 144, Farrington, 3.40.

4. Temps, 1.48.

Budweiser, Lady Spirituelle et Tankard ont aussi couru.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

Woodbine, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

LE BAL DES SOUS-OFFICIERS DU 206IEME

Il aura lieu à la salle Auditorium ce soir et promet d'être couronné par un beau succès.

C'est ce soir qui aura lieu le plus grand bal militaire donné à Montréal depuis le commencement de la guerre. Nous vous le plaçons de laisser savoir que le comité d'organisation a retenu les services du professeur Laing, si connu à Montréal. Il donnera une exhibition des danses les plus modernes. L'orchestre qui a été engagé est public et melleux à Montréal, que le public a souvent entendu et connu sous le nom d'Orchestre Auditorium.

Nous avons soldats ont bien voulu prêter leurs concours et exécuter le public pendant l'intermission avec un quatuor qui chantera les chansons les plus nouvelles.

Il y a 50 prix à gagner comme pris d'assaut. Le premier sera un plateau à fruits monté sur un abus d'une grande valeur. Le deuxième prix consistera en un billet d'aller et retour à Québec sur un des bateaux de la Cie Canada Steamship, et les suivants sont tous de fait.

Les prix sont maintenant exposés au coin de la rue Ste-Catherine et d'Amherst. Le public de Montréal qui n'est toujours montré si dévoué pour nos militaires n'oubliera pas que c'est leur dernière chance de prouver leur sympathie pour nos braves soldats canadiens qui bientôt seront sur les champs de bataille pour combattre et pour aider à nos alliés qui veulent détruire le militarisme prussien qui aujourd'hui est la cause de cette terrible guerre.

Il nous fait aussi plaisir d'annoncer que c'est pour aider à ceux qui reviennent avec le drapeau de victoire. Il faut prouver que vous êtes Canadien en vous rendant en foule à la salle Auditorium ce soir. Nous espérons que le public répondra dignement au dernier appel de nos militaires afin que cette dernière fête soit un succès.

Les billets sont en vente chez Laing, au coin de la rue Ste-Catherine et de St-Denis; Pharmacie Robert, au coin d'Amherst et Ste-Catherine; et à la salle Auditorium.

Temps, 1.13 3-5.

Purino, Margaret E. Roy, Anthony Last, Autobelle, Live McGee, Jasper, Little Cove et Ergo ont aussi couru.

3ème course—5 furlongs.

1. Miss Jasebo, 105, Lapaille, 5.60, 3.20, 2.50.

2. Juvenile, 100, Shilling, 3.30, 2.90.

3. Our Netta, 105, Martin, 3.70.

4. Temps, 1.00 2-5.

Feint, Besanta, Carrie Louise et Watt ont aussi couru.

4ème course—6 furlongs.

1. Old Koenig, 114, Goose, 7.80, 3.70, 2.50.

2. Blind Baggage, 115, Kirschbaum, 3.10, 2.70.

3. John Jr., 102, Murphy, 3.40.

4. Temps, 1.11 4-5.

Huffakir, J. U. Murdoch, Big Smoke, Kinney et Heir Apparent ont aussi couru.

5ème course—6 furlongs.

1. Florence Roberts, 108, Shilling, 5.70, 2.90.

2. Cash on Delivery, 110, Hunt, 3.10, 2.50.

3. Luzzie, 102, Martin, 2.90.

4. Temps, 1.13.

Luke Mac, Virgie Dot, Lachis et Black Thorn ont aussi couru.

6ème course—6 furlongs.

1. Roscoe Goose, 110, Goose, 3.20, 2.40, 2.30.

2. Liberator, 105, Shilling, 3.70, 3.50.

3. Miss Declare, 108, Gentry, 3.30.

4. Temps, 1.12.

Wanda Pitzer, Bell Boy et Fathom ont aussi couru.

7ème course—1 mile 70 verges.

1. Samuel R. Meyer, 112, Goose, 3.70, 2.80, 2.40.

2. Grassmora, 112, Murphy, 8.60, 4.60.

3. Impression, 107, Williams, 4.30.

4. Temps, 1.44.

Donald McDonald, Campella, L. H. Adair, Louise Stone et Brookfield ont aussi couru.

Louisville, 26.—Voici la liste des inscriptions dans les courses de samedi :

1ère Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Kootenay 111, Marion Gaiety 104, Audrey Austin 105, Perpetual 107, Outback 110, E. J. Jennings 102, Boneros First 105, Typograph 100, Between Us 114, Commensal 115.

2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Bannan 102, Orlana 102, Dandy Pay 102, Leahy 102, Sturdus 105, Pax 102, Princess Fay 102, Eddie D. 102, Nellis C. 102, Belle Mahone 102, 2ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grass Belle 109, Manekin 118, Lynette 105, Golden Bantam 112, Lady Moll 109, Bonadage 108, Bright Star 105, Meddling Miss 112, Imp Butterstick 26, 108, Waukeag 112, Blue Fox 112, Beauty Sport 105, Seagull 108.

3ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Edward Hotel, valeur \$1,500 et \$2,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Achievement 110, King Hamburg 97, Phil Ungar 104, Runes 117, Rancher, 112, Raincoat 105.

4ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Handrunning 135, Idle Michael, 142, Prioleau 140, Cu Bon 138.

5ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Memorial Handicap, \$1,500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

6ème Course, 3 ans et plus, 6 furlongs : \$500 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Grosvenor Plate, \$600 ajoutés, 3 ans et plus, 6 furlongs.

1. Lady Curzon 110, Beehive 110, Fair Montague 122, Amphion 106, Splutter 111, Hampton 146, 105, Tartarier 112, Kama 105.

7ème Course, 3 ans et plus, 6

Le Canada

Montréal, samedi 27 mai 1916.

L'interview de M. Sauvé

LES CAUSES DU DESASTRE CONSERVATEUR ET L'AVENIR DU PARTI.

M. Arthur Sauvé, député conservateur des Deux-Montagnes, a exposé dans une interview qu'ont reproduite plusieurs confrères ce qu'il croit être les causes du désastre de son parti, dans la province.

Sans vouloir entamer une discussion que les circonstances rendraient oiseuse, ni au lendemain de la lutte reprendre inutilement le ton de la polémique, nous croyons devoir brièvement relever quelques-unes des propositions énoncées par lui.

Il attribue la défaite conservatrice, d'abord, au manque d'organisation. C'est un reproche adressé à son parti où nous n'avons pas à intervenir. Mais s'il a voulu dire que ses amis fédéraux ont abandonné le parti conservateur provincial, nous avons au contraire la preuve que le parti conservateur fédéral a mis toutes ses ressources, toute son influence et son patronage à la disposition de M. Cousineau et de ses partisans. Nous avons déjà détaillé, dans des articles précédents le rôle de l'intervention fédérale.

Il attribue encore la défaite aux préjugés. Il entend par là, évidemment, la question bilingue. Nous avons démontré, et la "Gazette" comme la "Patrie" l'ont elles-mêmes admis, que la question bilingue n'a pas été le facteur important de cette élection, puisque les électeurs de langue anglaise ont voté pour le gouvernement de Sir Lomer Gouin avec le même enthousiasme que les Canadiens-français.

D'ailleurs, n'est-ce pas la faute de M. Cousineau, uniquement et absolument, si la question bilingue a été discutée pendant ces élections ?

Et son opposition au bill Galipeault, lorsque toute la Chambre était unanime à l'approuver, n'est-ce pas la cause essentielle qui a mêlé la question bilingue à la lutte ?

Les électeurs anglais, dit encore M. Sauvé, se sont montrés indifférents. Indifférents à la cause conservatrice, nous n'en doutons pas. Mais ils ont voté, dans les Cantons de l'Est, par exemple, avec le même enthousiasme que les Canadiens-français pour la cause libérale et pour Sir Lomer Gouin. Des douze députés de langue anglaise élus lundi, neuf sont libéraux et trois conservateurs ; et le vote a été, dans leurs comtés, tout aussi fort qu'ailleurs.

M. Sauvé fera donc bien de reviser son diagnostic un peu hâtif et de chercher ailleurs la véritable cause de l'écrasement de son parti.

Quant à l'avenir qu'il prévoit pour le parti conservateur à Québec, il nous permettra encore quelques observations à ce sujet.

Il compte sur des divisions parmi les libéraux. Il devrait se garder de cette illusion. Le parti libéral est solide, compact, groupé autour d'un chef qui a la confiance la plus entière du peuple, et l'admiration la plus sincère des siens.

La victoire inouïe du 22 n'a fait que grandir ces sentiments. Les libéraux savent tous combien le prestige des œuvres dues à l'initiative personnelle de Sir Lomer Gouin a eu d'influence sur les destinées du parti, à quel point son immense succès dans Québec est dû à la personnalité de Sir Lomer Gouin.

Jamais le parti libéral n'a été plus uni, plus enthousiaste.

Quant au parti conservateur, ce n'est pas à nous de discuter les possibilités de son relèvement ; mais nous pouvons du moins espérer qu'il comprendra la leçon de lundi, pour le bien-être même de la législature.

Il a fait en ces dernières années, et surtout sous la direction de son dernier chef, une campagne de dénigrement et de calomnies qui méritait son châtiment.

La leçon du 22 mai lui aura-t-elle appris qu'il n'y a rien à gagner de critiques en l'air, sans aucune preuve pour les appuyer, ni à des calomnies à outrance contre des gens qui jouissent de l'estime et de la confiance populaire ?

Que M. Sauvé et son parti s'appliquent plutôt à élaborer une politique constructive et non plus seulement destructive ; à proposer des solutions tirées de leur propre initiative aux problèmes économiques et sociaux qui se posent constamment dans la vie publique, au lieu de se contenter de dénigrer celles du parti libéral ; à travailler à leur façon à la prospérité de la province, au lieu de vouloir en faire douter les électeurs pour en tirer un avantage politique.

Mais à ce titre seul peut-il espérer reprendre un peu de la sympathie qu'il a perdue auprès de ses plus chauds partisans eux-mêmes.

L'orateur de la Chambre des Communes

UN MANQUE GRAVE DE DIGNITE

Un incident récent qui s'est produit à Québec, éclaire d'une lumière assez fâcheuse l'état d'esprit de certains conservateurs, à la suite de l'écrasante défaite du 22.

L'hon. M. Sévigny, orateur de la Chambre des Communes, qui vient de se faire battre dans son comté de Dorchester, par M. Lucien Cannon, est allé jusqu'à menacer de voies de fait notre confrère, le directeur du "Soleil", de Québec.

Si M. Sévigny veut faire ses petites esclandres et transformer la voie publique en arène de boxe, qu'il abandonne d'abord la position éminemment honorifique que le gouvernement Borden, hélas ! lui a confiée pour prix de ses trahisons politiques. Il est inouï que le personnage désigné en Angleterre comme le "first commoner" du pays s, descende ainsi à des querelles de rue.

Mais il avait déjà, d'ailleurs, par

que l'opposition ait en son impartialité, s'il laisse publiquement l'esprit de parti contrôler son jugement et ses nerfs ?

Nous regrettons donc de constater que, non seulement M. Sévigny a abaissé la dignité de sa charge par son altercation sur la voie publique avec un journaliste, mais qu'il a de plus violé les traditions de tous ses prédécesseurs par son intervention active dans l'élection provinciale du comté de Dorchester.

Les détails confirment....

Plus que jamais nous sommes en mesure d'affirmer, comme nous le faisons au lendemain de l'élection, que l'opinion anglaise de la province s'est prononcée presque unanimement pour le gouvernement Gouin.

Le détail des majorités confirme en l'accentuant cette constatation.

On a vu que Pontiac est finalement passé aux libéraux ; et que dans Ste-Anne M. Tansey a été élu, grâce aux votes qu'un tiers candidat a enlevés à son concurrent.

Dans les Cantons de l'Est, là où il n'y a pas eu acclamation, les majorités sont les plus fortes obtenues dans l'histoire des comtés ; elles avoisinent ou dépassent le mille.

Même histoire dans Argenteuil et Québec Ouest, où le record a aussi été atteint.

Les Anglais du comté de Jacques-Cartier ont aussi voté contre M. Cousineau.

Les deux seuls sièges de la province où les conservateurs peuvent se réclamer d'avoir reçu l'appui de l'élément anglais seraient Westmount et St-Georges ; et ce sont précisément ceux où leurs candidats ont été élus par acclamation, par la courtoisie des libéraux, et en reconnaissance de leur prestige personnel, indépendamment de tout esprit politique.

Comme tout le reste

L'affaire des cartouches à Ottawa qui vient s'ajouter au scandale des munitions prouve avec quelle scandaleuse négligence ou quelle criminelle complicité on a conclu les transactions et les achats de guerre.

Tandis que le peuple paie de lourdes taxes, les amis du ministère de la Milice ont encaissé d'énormes profits, des commissions démesurées, en marge du patriotisme populaire.

Il fait bon....

Il fait bon être secrétaire de Sir Sam Hughes ou du colonel Allison, surtout en temps de guerre.

Jamais le féminisme n'a eu d'adeptes plus fervents que Sir Sam ou son ami le colonel, qui ont tenu à faire largement profiter leurs dactylographes, ou du moins de passer à leur nom, l'un, des brevets avantageux, l'autre une modeste commission de \$105,000.

Une confusion

M. Sauvé dit que le sort des gouvernements Roblin et McBride pourrait bien devenir celui du gouvernement Gouin.

M. Sauvé ne va pas juger un gouvernement libéral tout comme si c'était un cabinet conservateur. Que M. Sauvé pense ce qu'il voudra de ses amis ; mais qu'il ne les confonde pas avec nous.

Conclusion

On a beau analyser de toute façon le vote de lundi, multiplier les calculs et les rapprochements de chiffres, on en revient toujours à ce même résultat :

Partout, dans toutes les parties de la province, tous les électeurs de toutes les races ont donné au gouvernement Gouin d'écrasantes majorités.

Peine inutile

Les conservateurs ultra-écrasés du 22 mai escomptent maintenant, dans l'imagination de leur déroute, et pour avoir quelque chose à dire, une division des libéraux à Québec.

La magnifique victoire de lundi a au contraire resserré nos rangs et doublé notre enthousiasme. Mais, ce qui est amusant, c'est que les libéraux pourraient à Québec former dix groupes distincts dont chacun serait plus fort que la toute famélique opposition qui siègera dans un coin de la gauche.

3 "LEADERS" LES BIERES PORTERS ET L'EXTRAIT DE MALT DOW

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Bieres Dow chez leur détaillant, voudront bien s'adresser au département des commandes par la poste, 35 Place Chabot, Montréal.

Les consommateurs qui ne peuvent acheter les Bieres Dow chez leur détaillant, voudront bien s'adresser au département des commandes par la poste, 35 Place Chabot, Montréal.

Chapeaux - Chapeaux

EN FEUTRE DUR ET MOU

Les couleurs les plus nouvelles.

Dernières nouveautés pour l'été. Toutes les formes et toutes les couleurs.

GRANDE VARIETE D'IMPERMEABLES

Ne manquez pas de venir voir notre stock de Panamas et Chapeaux de paille.

ARMAND DON

76 rue Notre-Dame Est.

Vis-à-vis le Palais de Justice.

DE 500 A 1000 LOTS A VENDRE

Dans l'île de Montréal — traversés par le tramway — façade sur la rivière des Prairies. — Très bons placements.

TEL. MAIN 7076 **J. B. PELOQUIN** 68 ST-JACQUES

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, Ltd.

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

399 AVENUE VIGER

On demande un professeur de comptabilité et de pratique des affaires. La connaissance des deux langues est indispensable.

OLEMNTA BEUQCE OTOROTN PNENGIW

Avec les 4 groupes de lettres ci-dessus, pouvez-vous faire les noms de 4 grandes villes canadiennes bien connues ? Si oui, vous pouvez prendre part à la distribution de l'argent ci-dessous. Ce n'est pas chose facile. Mais avec de la patience et persévérance, vous pourrez peut-être en trouver 2 ou 3. A la personne qui en trouvera le plus nous donnerons la somme de cent dollars. La personne qui sera la deuxième, la somme de cinquante dollars ; à la personne qui sera la troisième, la somme de trente dollars ; à la personne qui sera la quatrième, la somme de vingt dollars. Dans le cas où deux personnes ou plus trouveraient la même réponse exacte, nous diviserons les deux premiers prix entre eux (chacun devant recevoir \$75.00). Si trois personnes ou plus trouvaient la même réponse exacte, la somme de \$200.00 serait également divisée entre elles (chacune recevant \$50.00) et ainsi de suite dans les mêmes proportions, pourvu qu'elles remplissent une simple condition au sujet de laquelle nous écrirons aussitôt que les lettres seront reçues. N'envoyez pas une cent lorsque vous répondez à cette annonce. Si vous trouvez quelques noms, écrivez-nous tout de suite en incluant un timbre pour réponse. Ne tardez pas. Ecrivez-nous immédiatement.

\$200 EN ARGENT GRATUITEMENT

Adressez : CANADIAN MEDICINE CO., Dépt. C Montréal, Qué.

FUMEZ LE TABAC

"HEROS"

C'EST LE MEILLEUR.

Contre mandat-poste de 75 sous nous en expédions une livre.

LA ST-JACQUES TOBACCO PACKING CO., St-Jacques, Comté de Montréal, Qué.

Cité de Montréal

UNIFORMES

Des soumissions sous enveloppes cachetées, adressées au Bureau des Commissionsaires, et déposées à leur Bureau, Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, MAI, LE 4 JUIN 1916, pour la fourniture et la livraison d'uniformes pour les départements de la Police et des Incendies.

Les devis, formules de soumission, et tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au Bureau du Surintendant des Achats et des Ventes, Hôtel de Ville.

Les soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées, par le Bureau des Commissionsaires, siégeant en assemblée régulière, dans leur Salle de délibération, à l'Hôtel de Ville, à la première assemblée régulière après la réception desdites soumissions, ou à la date, ou même si le Bureau est alors en séance.

Par ordre du Bureau des Commissionsaires, L. N. SENECAI, Secrétaire.

Bureau des Commissionsaires, Hôtel de Ville, Montréal, 26 mai 1916. 47-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 16181 — John Robertson and Sons (Eastern) Limited, Demandeur, vs The Union Club, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à 230 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 Boulevard Saint-Laurent, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en piano, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 1321 — Le Pickleman, Demandeur, vs W. Larivière, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à midi, au domicile du dit Défendeur, au No 29 rue Smith, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 1231 — Le Pickleman, Demandeur, vs W. Larivière, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à midi, au domicile du dit Défendeur, au No 29 rue Smith, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 1231 — Le Pickleman, Demandeur, vs W. Larivière, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à midi, au domicile du dit Défendeur, au No 29 rue Smith, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

CITE DE MONTREAL

Vente à l'Enchère

Sur les lieux, à la date et à l'heure ci-après mentionnées, seront vendues à l'enchère toutes les chaudières, machines et pompes, etc., qui se trouvent dans l'ancienne station de pompes du quartier Laurier, angle du Boulevard St-Laurent et de la rue Rollette.

MERCREDI, LE 31 MAI, 1916, A 11.00 A. M.

Une machine à gaz No 14420, du type Birmingham, marque de fabrique "Tanquer", d'une puissance d'environ 35 C.V. Cette machine est complète et est munie d'un gazogène.

Une chaudière, type vertical, d'environ 30 C.V. Cette chaudière est complète et est munie d'un manomètre, d'un niveau d'eau, et d'un réchauffeur d'eau d'alimentation. Il n'y a point de pompe d'alimentation. Le tout paraît être en bon état.

Une machine à vapeur horizontale de 15 C.V. No 1072 du type Robb-Armstrong, Amherst, N.E., Canada.

Une pompe du type vertical avec moteur renfermé, tuyau d'écoulement de 8" et tuyau d'aspiration de 10", y compris 4 longueurs de tuyau d'écoulement en fonte brisée, aussi 2 coudes de 90 degrés, 3 coudes divers, 2 longueurs d'arbres de transmission, supports, poulies; le tout complet à l'exception des courroies motrices.

L'inspection de cette machinerie pourra se faire lundi et mardi, les 29 et 30 courant, entre 9 heures a.m. et midi, et entre 2 et 5 heures p.m.

Les conditions de la vente et tous les renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus au Bureau du Surintendant des Achats et des Ventes, Hôtel de Ville.

Conditions quant au prix: ARGENT COMPTANT.

Un pour cent payable pour droits de gouvernement.

Les autres conditions seront soumises lors de la vente et devront être acceptées par l'acquéreur.

Par ordre du Bureau des Commissionsaires, L. N. SENECAI, Secrétaire.

M. HICKS & CO., Encanteurs.

Bureau des Commissionsaires, Hôtel de Ville, Montréal, 17 mai 1916. 39-19-27-30

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 4229 — Colonial Wire Manufacturing Company, Ltd., Demanderesse, vs A. H. Cederberg, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à 230 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 10 rue Cathcart, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 28 — De Jennie Alexander Fraser, Demanderesse, vs Charles Henry Finch, Défendeur. Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, au domicile du dit Défendeur, au No 284 McGill College Ave., en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. S. C. MARSON, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 186 — C. W. Lindsay Ltd. vs W. Therrien, Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 rue Rachel-Est, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 186 — C. W. Lindsay Ltd. vs W. Therrien, Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 rue Rachel-Est, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No 186 — C. W. Lindsay Ltd. vs W. Therrien, Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 rue Rachel-Est, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 186 — C. W. Lindsay Ltd. vs W. Therrien, Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 rue Rachel-Est, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, COUR DE CIRCUIT, No 186 — C. W. Lindsay Ltd. vs W. Therrien, Le 5ème jour de juin 1916 à 10 heures de l'après-midi, à la place d'affaires du dit Défendeur, au No 284 rue Rachel-Est, en la Cité de Montréal, sera tenue par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en chaudières, meubles, etc. Conditions: Argent comptant. J. L. RACINE, H.C.S. Montréal, 26 mai 1916. 46-1

FLEURS NATURELLES ET ARTIFICIELLES

CHS. DE LORIMIER, 250 St-Denis, Tel. Bell Est. 1584, (Ces fleurs de Jardin de l'Estimable).

Cartes professionnelles

Hormisdas CONTANT

ENTREPRENEUR PLATRIER

D'ENDUITS UNIS ET ORNEMENTS

BUREAU: 80 STE-FAMILLE

Bell Tel. Est 1177. 211-9-9

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis.

MARION & MARION

361 rue Université, Montréal.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL

Charbon-Musculé, à la fois pour le gaz et pour le chauffage.

BUREAU GENERAL DES VENTES

113 rue Saint-Jacques, Montréal.

AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Gusson

AVOCATS, ETC.

No 97 rue St-Jacques

Edifices de la Banque d'Hocheville.

Victor Geoffrion, C.B.

Alfred Geoffrion, C.B.

Victor Gusson, C.B.

Phone Main 19

Fits-U — Eyeglasses

TEL. MAIN 1548.

VOS YEUX DEMANDENT UNE ATTENTION SPECIALE

Consultez-moi.

J. A. LANGLOIS

OPTICIEN ET OPTOMETRISTE

de la Province de Québec et de l'Etat de N.Y.

Examen Scientifique de la vue avec Instruments Modernes.

58 Rue St-Jacques, - Montréal

En face de "La Presse"

SERO-CLINIC

Docteur MANSEAU

No 2 RUE DUROCHER

VOIES URINAIRES

606

Guerison rapide du CANCER et TUMEURS malignes même inopérables. PARALYSIES, MALADIES DU SANG, de l'UTERUS et PROSTATE. Heures: 2 à 4 P.M.

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS GENERAUX

J. B. GRATON, LIMITEE, Entrepreneur Général, Ateliers, 829-94, 80, Avenue Mercier. Téléphone Est, 1502.

COMPTABLES, LIQUIDATEURS

ALEX. DESMARTEAU, 60 N.-D.-E.

BANQUES

BANQUE D'HOCHELAGA, 95 St-Jacques.

BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques, 1502.

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, Bureau chef, 176 rue St-Jacques et quatorze succursales à Montréal.

PAPETERIE

JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame-Ouest.

BANQUIERS

GARAND, TERROUX & CIE, agents de change, R. RICKERDKE, gérant, 61 rue St-Pierre.

VALISES

J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame-Ouest, 3 magnifiques.

FONDERIE (ETNA)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

BREVETS D'INVENTION

MARION & MARION, 864 rue Université, angle de la rue Ste-Catherine, 74, Bell UP. 0474.

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

CIE WESTERN — INCENDIE ET MARINE — R. RICKERDKE, gérant, 61 rue St-Pierre.

FOURNAISE A EAU CHAUDE

HAUPPE & FILS, 697 St-Paul, Tel. Main 2444.

ARCHITECTES

L. R. MONTBRIAND, A.A.P.Q., 890 St-André, Tel. Main 1708.

COURS DE SOLFÈGE
Tous les élèves du **COURS DE SOLFÈGE** devront être à la salle du dimanche à deux heures, pour importante réunion. M. Goulet communiquera le programme complet de la soirée du 7 juin et donnera également des détails intéressants sur le projet d'une audition de tous.

M. L. J. PRIMEAU DONNE SA DEMISSION

Le secrétaire du commissaire Côté accepte de représenter à Montréal plusieurs industries importantes de New-York.

La nouvelle que M. L. J. Primeau, avait abandonné ses fonctions de secrétaire de M. le commissaire Côté, a causé, hier, parmi les nombreux amis qu'il possède à l'hôtel de ville, toute une surprise mêlée d'étonnement.

M. Primeau, sans avoir rien laissé pressager de ses intentions, a remis hier sa démission à MM. les contrôleurs, et la nouvelle n'a pas tardé à s'en répandre parmi les cercles municipaux et au-delà, où l'ex-fonctionnaire compte autant d'amis que de connaissances.

De caractère avenant et sympathique, M. Primeau s'est efforcé en toute occasion de rendre service à quiconque s'adressait à lui et son départ occasionnera à l'hôtel de ville d'unanimes regrets. M. Primeau laisse ses fonctions de son plein gré avec la satisfaction du devoir accompli.

On annonce qu'il représentera, à titre d'agent général, d'importantes maisons industrielles de New-York et il ouvrira sous peu un bureau à Montréal.

Voici le texte de la lettre dans laquelle M. Primeau donne avis de sa démission aux autorités.

UNE CAUSE INTERESSANTE EN COUR SUPERIEURE

Le docteur Westley poursuit l'hôtel Windsor pour rupture de contrat, mais il perd sa cause.

Le Dr Ralph Westley réclame de l'hôtel Windsor la somme de \$1,000,00 pour rupture de contrat, plus \$75, pour services rendus à un voyageur durant son séjour à l'hôtel. Il basait la justification de sa poursuite sur le fait qu'il avait eu chambre et bureau à l'hôtel Windsor et que les directeurs de l'établissement avaient bien retenu ses services pendant un certain temps à titre de médecin officiel.

De son côté, la défenderesse a allégué n'avoir jamais eu de médecin attitré à son service. Le téléphone lui permit d'appeler à toute heure n'importe quel médecin pour les soins que peuvent requérir ses clients. Si tel est vrai, dit le Dr Westley, il est non moins vrai qu'il n'aurait pas dû payer le loyer comme tout autre client et le privilège qu'il prétend s'être exercé dans l'établissement, plutôt à son avantage propre qu'à celui de l'hôtel, qui ne lui devait rien.

Du reste, la présence du Dr Westley d'après les prétentions de la défenderesse, était devenue, sur la fin, plutôt encombrante et moins que désirable.

La cause a été jugée hier par M. le juge Lafontaine en Cour Supérieure. Après avoir entendu la preuve de part et d'autre, le président du tribunal en est venu à la conclusion que la compagnie de l'hôtel Windsor avait amplement établi son droit de défense et, en conséquence, l'action du Dr Westley a été renvoyée avec dépens.

ILS SONT PARTIS POUR DEFENDRE LEUR PAYS

Sept mobilisés français, dont le frère de Louis Blériot et Gaston Rudolph, ont quitté Montréal hier soir.

Par le steamer "Lafayette" quittant New-York aujourd'hui, partent sept mobilisés français. Ils ont quitté Montréal hier soir par le train du Delaware et Hudson.

Voici les noms de ces mobilisés: Blériot André, Albert, Marie, Joseph.

Bourret, Marie, Jean, Adrien.

Gerbet, François, Guillaume, Hervé.

Lenseigne, Gaston, Louis.

Le Roch, Julien, Marie.

L'Hôtelier, Jean, Marie.

ON NE CHOMERA PAS AU PALAIS DE JUSTICE

Plusieurs poursuites en réclamation de montants considérables sont intentées.

La guerre, ni la saison du renouveau, ni les vacances qui s'approchent ne parviennent à empêcher le cours régulier des affaires pratiques et c'est ainsi qu'au palais de justice, en particulier, chaque jour amène une nouvelle série de brèves de sommation, de poursuites en dommages, de jugements rendus, etc.

Parmi la liste des derniers brèves inscrites citons les suivants qui comportent des réclamations assez considérables, soit pour dommages subis et autres motifs.

William Brown, contremaître va Louis Dupuis, agent financier. Le demandeur, par l'entremise de ses avocats, Mmes Ross et Angers, intente une action en dommages de \$16,500 pour bris de contrat.

Newman Moirs vs "The Canadian Vickers Company, Limited". Il s'agit de la réclamation d'une indemnité soumise en vertu de la loi des accidents du travail.

Dans un accident survenu le 10 mars 1916, Moirs se fit amputer le pouce de la main droite aux usines de la Canadian Vickers. Il demanda subéquemment l'autorisation de poursuivre la défenderesse en justice et la requête lui fut accordée avec dépens à suivre. Mmes Trudeau et Guérin sont les avocats du demandeur. Le bref est rapportable dans les délais légaux.

James Rogers Dwyane vs "The Royal Bank of Canada". Action en dommages de \$5,000. Mmes Lallum, Mitchell et Callaghan sont les procureurs du demandeur.

A L'HOPITAL DE LA MISERICORDE

Sa Grandeur Monseigneur Bruchési préside à la collation des diplômes officiels de l'Université Laval.

Hier, après-midi, avait lieu à l'hôpital de la Miséricorde une cérémonie imposante, présidée par S. G. Mgr Bruchési. L'Ecole des gardes-malades avait l'honneur de recevoir, pour la première fois, l'archevêque de Montréal. En plus, deux nouvelles gradées, recevaient le diplôme officiel de l'Université Laval des mains mêmes de Sa Grandeur.

Le docteur René de Cotret prononça le discours d'usage. Il rappela aux gardes-malades leurs devoirs.

Une adresse de bienvenue fut lue par Mlle Léonie Laplante, qui dit, en termes exquis la joie et l'honneur qu'éprouvait l'Ecole des Infirmités de la Miséricorde.

Mgr Bruchési répondit en quelques paroles pleines d'à propos. Sa Grandeur définit le rôle de l'infirmerie chrétienne. Elle est l'auxiliaire du médecin et bien souvent du prêtre. Sa mission est de s'occuper aussi de l'âme des pauvres malades qu'elle soigne.

Après le discours, Mgr Bruchési procéda à la collation des diplômes. Il y eut deux nouvelles gradées, recevant le diplôme officiel de l'Université Laval des mains mêmes de Sa Grandeur.

Le docteur René de Cotret prononça le discours d'usage. Il rappela aux gardes-malades leurs devoirs.

Une adresse de bienvenue fut lue par Mlle Léonie Laplante, qui dit, en termes exquis la joie et l'honneur qu'éprouvait l'Ecole des Infirmités de la Miséricorde.

Mgr Bruchési répondit en quelques paroles pleines d'à propos. Sa Grandeur définit le rôle de l'infirmerie chrétienne. Elle est l'auxiliaire du médecin et bien souvent du prêtre. Sa mission est de s'occuper aussi de l'âme des pauvres malades qu'elle soigne.

LES JOUEURS DU FAN-TAN

LA POLICE FAIT DEUX IMPORTANTES DESCENTES.

La police a fait deux descentes dans des tripots tenus par des chinois, avec le résultat que trente et un joueurs ont été arrêtés.

L'une des descentes a eu lieu au No 32 de la rue Lagacette, où ont été arrêtés et 17 joueurs ont été arrêtés et les enjeux et matériels de joueurs saisis. C'est l'inspecteur P. Bélanger qui dirigeait ces hommes.

La seconde descente fut faite par le capitaine Riopel, au 56 Lagacette, où ont été arrêtés et 14 joueurs furent arrêtés. On a saisi des jetons et des tables. Tous ces objets comparaitront devant le magistrat de police.

Le dernier national

C'est mardi le 30 mai le jour du Dernier National, au profit des œuvres nationales.

Donnons généreusement, mardi, notre obole pour cette noble cause.

47-2-D

CAPTURE IMPORTANTE

UN HOMME EST ARRETE QUI AVAIT EN SA POSSESSION DE LA POUDE D'OR.

Le détective Lajoie, du bureau de la sûreté, a opéré l'arrestation d'un ouvrier bijoutier à l'emploi de la maison Smith-Patterson & Co., 63 rue St-Alexandre.

Cet ouvrier du nom de Frank Mohr, qui serait de nationalité allemande, révéla, à la police, qu'il possédait en sa possession de la poudre d'or qu'il obtenait en faisant les bijoux à lui confiés.

Le prévenu avait environ \$250 de poudre en sa possession lorsque le détective l'arrêta.

Il sera traduit en cour ce matin.

SOIREE DE GALA

Sous le grand patronage de Sir Wilfrid et Lady Laurier.

Au Monument National

SAMEDI SOIR, LE 3 JUIN

Au bénéfice du 178^e Régiment canadien-français.

(Lt-Colonel Girouard)

Billets en vente chez Ed. Archambault, 312, rue Ste-Catherine Est. Prix du billet \$1.50, \$1.00 et 50 cent.

Que l'on se hâte de retenir les billets!

45-D-N

LES OPTICIENS DE LA PROVINCE DE QUEBEC

L'Association des Optométristes et Opticiens de la Province de Québec a élu, hier soir, les officiers de son bureau d'administration, pour l'année 1916-17.

Le Conseil de l'Association se composa de neuf membres suivants: A. L. Phaneuf, rélu; J. L. Williams, rélu; Rod. Carrière, rélu; A. Mignot, rélu; M. R. de Mesle, rélu; H. Sénécal, rélu; S. W. McGarity, rélu; G. La Vallée, rélu; J. Britton.

Etaient présents à cette assemblée annuelle les messieurs (en outre des officiers plus haut mentionnés) les noms suivants: L. Laurin, J. N. White, J. C. Mignot, Dr L. A. Guérin, E. Carrière, Dr J. A. Hall, A. J. Carroll, L. Favreau, J. Valentin, R. N. Taylor, R. Quévillon, A. Mignot, J. C. Noury, R. W. Taylor, P. G. Mount, J. A. LeBer, E. Bender, P. C. Beaumier, T. F. Butler, T. H. Taylor, A. Jobin, R. Peltier, C. D. Modelfsky, A. C. Skinner, H. Bordeleau, U. Pigeon, H. McKinley, O. Papineau, J. J. Marchand, P. Guérin, J. O. Robert, N. Beauvoir, A. Lamoignon, J. A. Lamarche, L. Desforges, E. Bordeleau, G. A. Biganotte, J. A. Langlois, L. Hébert, E. Duplessis, A. Bousquet, J. N. Brissan, A. Dubreuil, R. Thibault, J. A. Allaire, E. Rochon, S. McKinley, T. Coffin, L. A. Mathieu, J. Bussière, H. F. King, J. A. Perreault, F. B. Thomas, W. Schachter, J. B. Lavigne, F. C. Saunders, J. E. J. Gorman et autres.

La séance a été décidée à faire respecter plus que jamais la loi qui la protège contre le charlatanisme. Elle décide que toute personne qui assume un titre, un nom ou une désignation de nature à faire supposer qu'elle est dûment enregistrée ou à qualité pour pratiquer l'optométrie, si elle n'est pas dûment autorisée et enregistrée dans cette province, en vertu de la loi des optométristes et opticiens, est passible d'une amende de dix piastres pour une première offense et de vingt-cinq piastres pour chaque offense subséquente. L'optométrie se définit: emploi de tous moyens autres que l'usage des lunettes, pour la mesure des erreurs de réfraction, telles que l'hypermétropie, la myopie, la presbytie, l'astigmatisme et l'asthénopie musculaire, en se servant de lentilles pour y remédier.

ECRASE A MORT

UN EMPLOYE DU C. P. R. TROUVE UNE MORT TRAGIQUE.

Un employé de la compagnie du C. P. R., travaillant la nuit dernière à l'accomplissement de wagons de marchandises sur la voie à Hochelaga, a été écrasé à mort.

Le corps a été retiré de dessous la locomotive portant le No 6114; la mort avait été instantanée.

Le corps a été transporté à la morgue, où une enquête sera tenue.

Le défunt demeurait sur la rue Wurtelle.

ARRETE POUR VOL

Les détectives Forget et Tierney ont opéré l'arrestation d'un individu pour vol d'une somme de \$174 dans une maison de la rue Demontigny.

L'inculpé comparaitra devant le magistrat de police aujourd'hui.

NOTRE AIDE A LA MINORITE FRANCO-ONTARIENNE

Belle réponse du Dr Bordeleau, le nouveau député de Champlain, à la société Saint-Jean-Baptiste.

Le Secrétariat de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, a reçu la lettre ci-jointe du Dr B. Bordeleau, député du comté de Champlain, en réponse à sa circulaire aux candidats concernant un vote de subsides par la Législature de Québec à la minorité franco-ontarienne:

Ste-Thérèse, Co. de Champlain, 23 mai, 1916.

La Société St-Jean-Baptiste de Montréal, au Monument National à Montréal.

Messieurs,

Ayant été candidat dans un immense comté et n'ayant reçu votre lettre qu'à mon retour à domicile le 20 de ce mois, je n'ai pu vous répondre avant ce jour. Mes électeurs connaissent d'avance mon sentiment au sujet de l'enseignement dans la province voisine, sentiment que je vous dis aujourd'hui comme député:

Nous sommes solidaires de nos frères de l'Ontario, leurs droits sont les nôtres, et toute atteinte à leurs libertés est un sacrilège dont le châtiment nous incombe comme à eux-mêmes, en garantie de nos propres libertés dans le Québec. Il va donc sans dire que je suis de tout cœur favorable au projet de les assister au moyen d'une contribution convenable comme par tous les autres moyens à notre disposition.

J'ai l'honneur d'être, Votre tout dévoué,

(Signé) Dr B. BORDELEAU.

LES PARTIES INTERESSEES EN VIENNENT A UNE ENTENTE

Les procédures en injonction s'effacent et le Bureau des Commissaires peut maintenant considérer un nouveau projet de contrat avec la Cie des Tramways.

Après toute une année de procès coûteux, la ville de Montréal se retrouve, vis-à-vis la compagnie des tramways, dans l'exacte position où elle se trouvait avant l'adoption du fameux projet de franchise qui donna lieu à tant de bisbille et dont l'écho, sous forme d'injonctions, fut si souvent répercuté devant les cours de Justice.

C'est qu'hier en effet les parties intéressées dans les procédures en injonction en sont venues à une entente à l'amiable devant le juge MacLennan. Tout ce qui a été fait au nom de la ville par le maire et les contrôleurs de la dernière administration municipale, relativement à la question du tramway reste profondément enfoncé dans les cendres du passé, la hache de guerre est enterrée et la ville reprend sa liberté d'action tout en se voyant obligée de payer les pots cassés.

Dès l'ouverture de la séance de la Cour Supérieure, hier, l'heure est venue de discuter au mérite la fameuse cause de Raoul Tourangeau vs le maire Martin, les contrôleurs Côté, Ainey et les ex-contrôleurs Hébert et MacDonald, ainsi que les membres du Conseil de ville.

M. Paul-Emile Lamarche, au nom de la ville et des intimés, s'est levé aussitôt et soumis en substance la proposition qui suit: Toutes les motions, résolutions, projets, présentés, acceptés ou transmis, qu'ils soient de MM. Martin, Hébert, Côté, ou des échecs sont annulés de façon complète, suivant les conclusions de la requête, à l'exception toutefois de celle qui a trait à l'avenir.

Ainsi, la ville s'oppose à cette conclusion particulière qui exige qu'il soit défendu aux autorités municipales de s'occuper à l'avenir de l'octroi de franchise à la compagnie du tramway. Tout ce qui s'est fait dans le passé est annulé; mais la ville se réserve le droit d'octroyer à l'avenir de nouvelles franchises. Si le tribunal continue M. Lamarche, permettrait la conclusion dont il s'agit, il se trouverait, du fait même, à autoriser l'abrogation d'une des clauses de la charte de Montréal qui accorde à la ville le droit d'accorder des franchises à la compagnie des tramways ou à toute autre compagnie.

M. Montgomery, au nom de la partie adverse, a consenti à cet arrangement, pourvu qu'il fut soumis par écrit et l'entente a été sanctionnée un peu plus tard par M. le juge MacLennan.

La conséquence de cette entente est que les contrôleurs et les échecs peuvent de nouveau mettre à l'étude tel projet de franchise qu'ils jugeront à propos et recommencer les négociations avec la compagnie du tramway. Les frais restent à la charge de la ville.

L'OUVERTURE DE LA RUE SHERBROOKE

Le conseil de Maisonneuve est désappointé de l'attitude des commissaires de Montréal.

La réponse qu'a faite le Bureau de Contrôle au conseil de Maisonneuve sur la question de la rue Sherbrooke, et dont nous avons publié la teneur dans notre édition d'hier, a causé un vif désappointement parmi le public intéressé à l'ouverture de cette grande artère dans la partie est de l'île de Montréal.

Le désappointement est justifié, car la réponse du Bureau de Contrôle semble envoyer aux calendes grecques l'étude même de cette question.

Cependant, la nécessité d'une grande voie de communication entre l'ouest et l'est, indépendamment des rues Notre-Dame, Ste-Catherine et Ontario s'impose.

Qui ne connaît les inconvénients que l'on rencontre sur les rues étroites indiquées dans la zone d'Hochelaga?

Sur la rue Notre-Dame, c'est le trafic intense et saillant du charbon; sur la rue Ste-Catherine, c'est l'entassement dangereux de cette rue devant le dépôt des tramways; sur la rue Ontario, c'est le tunnel du C. P. R. que bloque à tout instant le trafic intense sur cette rue.

Voilà trois raisons primordiales dont l'accomplissement serait suffisant dans toute ville de progrès, pour chercher à donner un autre débouché au trafic.

Nous sommes dans un siècle de vie intensive; tout doit se faire vite; le règne de l'automobile nous donne l'idée de ce que sera le trafic dans un avenir rapproché. Il faudra aller vite, toujours plus vite.

La métropole du Canada doit elle rester en arrière; doit-elle manifester un retarder le progrès, qui fait aujourd'hui sa richesse?

La rue Sherbrooke livrée à la circulation de machines rapides, serait un lien souverain entre l'ouest et l'est; celui-ci, appelé à un développement comparable à celui de Brooklyn vis-à-vis de New-York.

Maisonneuve, la Longue-Pointe, occupée à elle seule une immense activité industrielle; que Montréal, le centre de l'industrie de l'île de Montréal, concède au trafic lourd et aux tramways les trois rues actuelles, mais que la métropole accorde sans délai à l'activité des hommes d'affaires, aux touristes, la rue Sherbrooke qui partant de Montréal-Ouest viendra aboutir à la Pointe aux Trembles, parcourant un site, un emplacement idéal, loin de toute congestion de lourds trafics.

La rue Sherbrooke va actuellement jusqu'à la rue Delormier; de là à la rue Fullum, la ligne n'est pas homologuée; de Fullum à la rue Bourbonnière, la rue est homologuée. Qu'en coûterait-il à Montréal pour exproprier les terrains entre Delormier et Fullum et puis ouvrir le reste jusqu'à la rue Bourbonnière?

Une somme d'argent considérable sans doute, mais qui serait largement dédommée par les revenus que donneraient les constructions qui s'élèveraient le long de cette admirable artère.

Montréal est d'ailleurs quelque peu engagée à faire l'ouverture de cette voie; son premier magistrat a promis que dans un avenir rapproché, la rue Sherbrooke serait livrée à la circulation; la fin de non recevoir de la demande faite par Maisonneuve, ne doit donc pas être prise comme définitive.

Les Commissaires actuels, hommes de progrès, sauront trouver une solution digne de la métropole du Canada et la doter de la plus belle voie de communication à travers toute l'île.

L'EXPOSITION DES ARTS DECORATIFS ET INDUSTRIELS

La fermeture aura lieu lundi soir. — Travaux remarquables.

M. Alfred Eyn, directeur de l'Ecole Polytechnique, nous prie d'annoncer que l'exposition des Arts décoratifs et industriels sera prolongée jusqu'à lundi soir, 29 mai, à 10 heures. Les salons de l'Ecole seront aussi ouverts dimanche après-midi, de 1 heure à 6 heures.

Les travaux qui y sont exposés méritent d'être vus; des connaisseurs en ont fait les plus grands éloges. De nombreux visiteurs ont été à même d'apprécier jusqu'ici, et il faut souhaiter que ceux qui s'intéressent aux ouvrages d'art ne manquent pas l'occasion qui leur est offerte d'aller voir de belles choses.

L'entrée est libre.

ASSEMBLEE DE M. ASHBY

Le nouveau député de Jacques-Cartier, accompagné de M. D. A. Lafortune, parlera à St-Laurent demain.

M. J. S. A. Ashby, le nouveau député de la division Jacques-Cartier, tiendra demain, dimanche, après la grand messe, une assemblée à Saint-Laurent.

M. Ashby sera accompagné de M. D. A. Lafortune, député de Montcalm, et d'autres orateurs.

L'HON. CYRILLE DELAGE A L'ECOLE JACQUES-CARTIER

Première visite officielle à Montréal du surintendant de l'Instruction Publique.

Hier matin, à l'Ecole Normale Jacques-Cartier, avait lieu la première visite officielle de l'hon. Cyrille Delage, surintendant de l'Instruction Publique.

Les instituteurs avaient leur réunion annuelle sous la présidence de M. C. A. Miller, principal de l'Ecole Olier. Deux cents instituteurs étaient présents.

M. le président de l'association et M. l'inspecteur C. J. Miller souhaitèrent la bienvenue au surintendant.

L'honorable Cyrille Delage répondit en un très joli discours qui est tout un programme: dévouement complet à la cause et noble de l'Instruction publique dans la province.

Les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

M. le professeur J. A. Dupuis lut un travail substantiel sur "la Paternité et la Maternité dans l'éducation".

Voici les noms des nouveaux diplômés de l'Association des Instituteurs de Montréal:

1. M. le professeur J. A. Dupuis
2. M. l'abbé Dupuis, vicaire des écoles, adressa la parole. Il eut un mot heureux à l'endroit du nouveau surintendant, et demanda aux instituteurs de cultiver davantage la volonté des élèves, d'être des "professeurs d'énergie".

M. le Principal de l'Ecole Normale, l'abbé Desrosiers, présida le dîner donné en l'honneur du surintendant, auquel assistèrent M. J. N. Perreault, directeur des écoles, les abbés Dubois, Dupuis, Verner, les dignitaires de l'association, les inspecteurs, les Principaux, et plusieurs professeurs.

Il y eut ensuite visite des Jardins Scolaires de l'Ecole Normale.

Voici les noms des nouveaux diplômés de l'Association des Instituteurs de Montréal:

Président, M. A. C. Miller, rélu;

vice-président, M. L. P. Jasmyn, élu; secrétaire, M. A. B. Charbonneau, rélu; trésorier, M. C. Marchildon, élu. Membres du comité de régie: MM. J. D. Pilon, Antoine Maltais, Paul Létourneau, Avila Cléroux, Henri Lessard, J.-D. Guérin, Henri Desrosiers, D. Cartier, W. Callagher et J.-A. Dupuis.

Dans la soirée, une fort intéressante séance littéraire avait lieu à l'Ecole Normale. En voici le programme:

PROGRAMME

Première partie

1. Discours — L'Harmonie du monde. M. B. Landry
2. Déclamation — L'Hymne de la nuit. Lamartine. M. Bergeron
3. Une analyse littéraire d'une ode de Louis XVIII, (cette analyse est celle qui a été faite en classe)
(a) Un mot sur Victor Hugo.
(b) L'idée générale de l'ode de Louis XVIII. M. J. A. Dupuis
(c) La forme — le nombre, le rythme, les images. M. W. Lanoie
(d) L'opposition et ses contrastes. H. Taillefer
(e) L'opposition et ses contrastes. M. Cyrille Delage
(f) La Conclusion. S. Boivert

Deuxième partie

1. "Cornelle et Polydore". M. Giguère
2. Les saints dans la littérature française. M. Giguère
3. L'intercession dans Polydore. M. Giguère
4. Remarque. M. Giguère
5. POLYDORE, Quatrième acte. M. Giguère
6. Polydore. M. Giguère
7. Polydore. M. Giguère
8. Polydore. M. Giguère

Troisième partie

1. Un mot sur Molière. M. Proulx
2. LES DEUX ROSIE. Personnages: Mercure, (transformé en sosie) M. Giguère
3. Sosie. M. Giguère
4. Une scène des "Folies-Régénérées". M. Giguère
5. Dandin. M. Giguère
6. L'Intime. M. Giguère
7. Chant — "O Canada". M. Giguère

LA SOIREE DE GALA DU 178^{ME} REGIMENT CANADIEN-FRANCAIS

Elle aura lieu samedi prochain au Monument National, sous le haut patronage de Sir Wilfrid et Lady Laurier, et sera un immense succès.

La soirée de gala qui sera donnée samedi, le 3 juin, sous le haut patronage et en la présence de Sir Wilfrid et Lady Laurier promet de remporter un immense succès. La vente des billets s'ouvrira lundi matin, chez M. Ed. Archambault, 312 Ste-Catherine Est (près St-Denis) dès neuf heures, et nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de choisir tout de suite les sièges, car les demandes affluent de toutes parts, et la maison Archambault reçoit déjà des communications du dehors, sollicitant des sièges pour cette manifestation patriotique du 3 juin.

Les loges, à part deux ou trois, sont déjà retenues, et tout fait prévoir que la salle du Monument National sera beaucoup trop petite pour satisfaire à toutes les demandes, car une foule énorme voudra profiter de cette circonstance, la première depuis plusieurs mois, pour offrir son hommage au grand Canadien-français qui honore la fête de sa présence.

Parmi les personnes qui ont retenu des loges, citons le Lt-col. honoraire du 178^e Régiment canadien-français, M. O. S. Perreault; M. et Mme Arthur Décar, l'hon. sénateur et Mme Wilson, l'hon. Mme Jérémie Décarie, M. et Mme L. A. Dubréil, l'hon. et Mme J. L. Perron, Mlle Aurèle Brunet, M. et Mme L. P. Bédard, M. et Mme L. J. Tarte, M. la Shérif et Mme Lemieux, M. et Mme Gaspard Desrosiers.

Un grand nombre de sièges d'orchestre ont aussi été retenus, mais nous n'en pourrions donner la liste que mardi. Les personnes qui font acheter leurs cartes, seront priées d'inscrire leurs noms dans un registre qui sera ensuite communiqué aux journaux. Il est bon que soit proclamée la liste des vaillants patriotes qui honorent la soirée, aux beaux mouvements, et admettent généralement au triomphe des grandes causes.

Rappelons que les billets se vendent \$1.50, \$1.00 et 50 cent et que le seul dépôt est placé chez M. Archambault, 312 Ste-Catherine-Est.

RAPPORTS OFFICIELS DES ELECTIONS DE LUNDI

M. J. W. Lévesque a pris une majorité de 2131 voix dans Laval. — Dans Bagot, Montcalm, Soulanges, Maskinongé, Arthabaska et Saint-Jean.

Bagot		Phaneuf	Bazin
Ste-Christine d'Acton	70		
Paroisse St-André	49		
La ville d'Acton Vale	75		
Upton, vil. et par.	65		
St-Liboire	34		
St-Dominique village			
et paroisse	21		
St-Pie de Bagot, village et paroisse	21		
St-Pie de Bagot, village et paroisse	240		
St-Hugues, vil. et par.	13		
St-Thodore d'Acton	13		
St-Nazaire d'Acton	13		
St-Hélène de Bagot	65		
St-Simon	85		
St-Rosalie	567	236	
Maj. pour Phaneuf	331		

NOS DENTS

Bont très belles, naturelles, garanties. INSTITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN (Incorporé). 162 rue St-Denis, Montréal.

THE ARBOUR HOTEL COMPANY

Liquors et cigares de choix. Repas réguliers à 35c. 187 Boulevard Saint-Laurent.

Vous faut-il un complet de bonne qualité, bien fait et d'une coupe irréprochable? Allez chez L.C. de Tonnacour Eng., marchand-tailleur, 61 rue Notre-Dame Est.

Laval		Brosseau	Gravel	Levesque
Ste-Rose	9	20	48	
Ste-Rose	14	28	49	
Ste-Rose	23	38	17	
Par. Ste-Rose	19	28	78	
Laval sur le lac	00	00	55	
St-Dorothée	22	42	114	